

RENTRÉE SCOLAIRE 2024 / 2025



Ouverture des INSCRIPTIONS* en ligne sur l'espace citoyen du 19 février au 7 avril 2024

INSCRIPTIONS* ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS

(formules annuelle ou occasionnelle pour le soir et le mercredi)

*dans la limite des places disponibles

FORMULE ANNUELLE - 4 JOURS/4

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS SOIR

les lundi, mardi, jeudi et le vendredi (après l'école jusqu'à 18h30)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS MERCREDI

en 1/2 journée ou journée entière avec ou sans Repas

- → Pour un besoin permanent des familles :
 - Tous les jours de la semaine ou tous les mercredis de l'année, hors période de vacances scolaires pour l'accueil périscolaire
 - Pour les enfants de 3 à 12 ans
- ➡ Inscription fixe sans possibilités de modification autonome sur l'espace citoyen.
- ➡ Les familles disposeront de 10 unités d'annulation sur l'année pour des besoins spécifiques (hors évènement scolaires, classe verte, stages...) sous réserve d'annuler 48h avant l'absence de l'enfant.
- ➡ Inscription accessible en ligne du 19 février au 7 avril uniquement.

RÉPONSES AUX FAMILLES

- → La réponse aux familles sera transmise par mail à partir du 19 avril 2024.
- **En cas de réponse négative**, les familles pourront s'inscrire à la formule occasionnelle (voir ci-dessous).

FORMULE OCCASIONNELLE

- Pour un besoin variable des familles pour les enfants de 3 à 12 ans selon les places disponibles.
- Instruction et vérification des pièces du dossier par les services de la mairie.
- NOUVEAUTÉ: Le suivi des inscriptions sera possible selon les modalités suivantes:

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS SOIR

les lundi, mardi, jeudi et le vendredi (après l'école jusqu'à 18h30)

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE OASIS MERCREDI

en 1/2 journée ou journée entière avec ou sans Repas

- Desinscription possible jusqu'au dimanche minuit (soit 8 jours avant la semaine de l'activité)
- Inscription possible jusqu'au mardi minuit de la semaine qui précède le jour de l'activité.
- La réservation s'effectue par période selon le calendrier ci-contre et les besoins des familles, dans la limite des places disponibles.

CALENDRIER DE RESERVATION	
DATE OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	PÉRIODE
22 AVRIL À 14H	du 2 septembre au 22 décembre
2 DÉCEMBRE À 14H	du 6 janvier au 6 avril 2025
3 MARS 2025 À 14H	du 22 avril au 4 juillet 2025

RÉPONSES AUX FAMILLES

- Les services valideront **l'inscription administrative** après vérification de la présence des documents obligatoires.
- ▶ Les parents pourront ensuite accéder au calendrier des réservations depuis la dalle « Modifier les réservations » et sélectionner les dates auxquelles ils souhaitent inscrire leurs enfants. Les réservations s'effectuent par période selon le calendrier de réservation et dans la limite des places disponibles.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Documents à scanner (max 500 Ko/doc) au préalable et à stocker dans la dalle « pièces justificatives » de l'ECP afin de les récupérer facilement à chaque demande.

> Pour l'accueil périscolaire

- <u>Dossier d'inscription rentrée 2024-25</u>
 à télécharger dans le formulaire sur l'espace
 citoyen ou sur <u>www.ville-ostwald.fr</u>
- Une photo de l'enfant, au format identité
- Une copie de votre livret de famille (uniquement pour une première inscription)
- Attestation de paiement de la CAF ou de la MSA du mois précédent l'inscription, sur laquelle apparaît le quotient familial
- Attestation de situation des responsables légaux (attestation employeur, Pôle Emploi, formation...)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois, des deux parents si séparation
- Une copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année scolaire 2024/2025, dès réception
- En cas de séparation: autorité parentale à justifier
- Une attestation vaccinale de moins de 3 mois
- Le PAI (le cas échéant)
- Notification MDPH pour les enfants concernés
- Contrat d'engagement transition bicyclette.

Toute inscription vaut acceptation du règlement en ligne.

POUR LES NOUVELLES FAMILLES

En cas d'emménagement sur Ostwald après la période d'inscription, merci de contacter directement le référent territorial (voir ci-contre) pour étudier les faisabilités d'inscription en cours d'année.



VOS INTERLOCUTEURS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

> Service Scolaire:

Contact:

03.68.00.28.44 ou par mail scolaire@ostwald.fr

> Restauration scolaire:

<u>Contact</u>: restauration@ostwald.fr

> Services péri-éducatifs (RESTAURATION et PÉRISCOLAIRE) :

Pour chaque établissement scolaire, un référent territorial est identifié :

GROUPE SCOLAIRE SOURCES D'O

Oasis « la Palmeraie »

****03.88.66.69.87

GROUPE SCOLAIRE DU BOHRIE

Oasis « le Bohrie »

****03.88.30.23.00

✓oasis-bohrie@ostwald.fr

GROUPE SCOLAIRE DU SCHLOESSEL

Oasis « l'Archipel »

****03.88.39.49.97

ÉCOLE MATERNELLE JEAN RACINE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN RACINE

Oasis « le Bohrie »

****03.88.30.23.00

✓ oasis-bohrie@ostwald.fr



Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de l'Espace Citoyen, les services vous proposent des permanences sur RDV (voir les interlocuteurs ci-dessus).



